

Syndicat du Bassin
versant de la Vouge

La lettre d'inf'eau du SAGE de la VOUGE

Mars 2011 – N°27

Courrier électronique : vougeau@worldonline.fr
Site Internet : www.bassinvouge.com



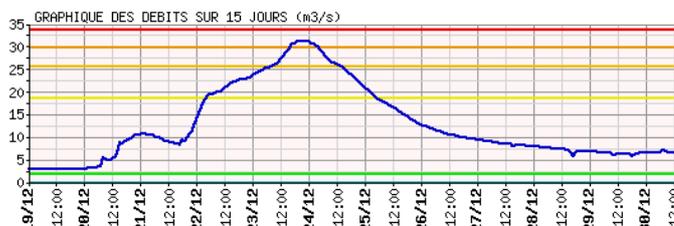
Commission Locale de l'Eau
du Bassin de la Vouge

La nature a ses raisons que l'homme ne connaît point !¹

En cette fin d'année 2010, nous avons été confrontés à un phénomène que certains connaissent bien et que d'autres découvraient : **les inondations**. Force est de constater que les événements climatiques de ce dernier trimestre nous invitent à plus d'humilité dans l'aménagement du territoire et à prendre beaucoup de recul quand aux décisions de nouvelles implantations pavillonnaires, économiques ou commerciales.

Petit retour en arrière : entre novembre et décembre 2010, plus de 200 mm de pluie sont tombés (soit 200 l/m²) quand habituellement il pleut 130 mm environ. Cette pluie, cumulée à des sols gorgés d'eau par les pluies estivales et automnales, a entraîné trois épisodes de crues (15-16 novembre, 6-7 décembre et 22-23 décembre) correspondant tour à tour [sur la station d'Aubigny en Plaine] à une crue biennale, quinquennale et enfin décennale.

— étiage — 1/10 — module — crue — crue — crue — crue
inquinant du module interannuel biennale quinquennale décennale vicennale



Relevé de la station d'Aubigny en Plaine - 23 décembre 2011

Une petite explication s'impose. Normalement une crue biennale se produit [statistiquement] une fois tous les deux ans, une quinquennale une fois tous les cinq ans et ainsi de suite. Ceci implique que **les cours d'eau naturels débordent**, dans ce qui se nomme leur lit majeur, **1 année sur 2**.

La nature est ainsi faite que pendant plusieurs années, il ne se passe rien de spectaculaire et insidieusement la communauté oublie les inondations anciennes et se persuade que rien de semblable ne pourra se passer de nouveau. Mais voilà la nature a ses raisons, que l'homme ne connaît point (ou ne veut pas connaître !) et à l'occasion de phénomènes climatiques, où nous n'avons que peu d'emprise vous en conviendrez, elle se rappelle

à nos bon souvenirs. Aussi improbable que cela puisse paraître, dans un laps de temps aussi court (5 semaines en l'occurrence !), nous avons vu passer successivement des crues qui n'auraient « normalement » du arriver qu'au bout de 5 à 10 ans (la dernière crue significative datant de mars 2001).

Il faut savoir que les 7 et 23 décembre, il s'est écoulé sur la Vouge à Aubigny en Plaine, **en une journée**, respectivement **2 millions et 2.5 millions de m³ d'eau** ; volume à comparer avec la consommation annuelle d'eau potable de 3.3 millions de m³ et la demande cumulée des irrigants de 1.5 millions de m³.

Le SBV depuis sa création à un double objectif : suivre ces phénomènes climatiques et hydrologiques pour mieux les appréhender et alerter le plus grand nombre sur les risques qui perdurent sur le bassin de la Vouge. C'est dans cette optique que nous n'avons de cesse de diffuser les informations qui sont de nature à aider les décideurs sur les choix les plus opportuns en matière d'aménagement du territoire.

Pour éviter des drames humains, économiques et psychologiques futurs, le SBV met à disposition la plus large gamme d'informations possibles pour une prise en compte efficiente des risques. Toutefois, il ne faut pas être dupe ou chercher des boucs émissaires à tout prix, les rivières ont toujours débordé et débordent toujours. Ce ne sont ni des aménagements [extrêmement] coûteux, ni de grand discours qui empêcheront des inondations quand des millions de m³ s'écoulent en un laps de temps si court !

Le bassin de la Vouge est situé sur des terres alluviales et se présente comme un territoire relativement plat ; ce qui explique en partie son attractivité. Nous ne pourrions jamais avoir le dessus sur la nature (et heureusement !), aussi il faudra composer et faire avec.

Pour que dans l'avenir, les risques pour la population qui va nous rejoindre soient limités au maximum, il nous faut collectivement se tenir à une ligne de conduite simple : **la nature a ses raisons que l'homme connaît et prend en compte**.

¹ Détournement de la citation de Blaise PASCAL

QUESTIONS A ...

... M. LE GRAND Jean

1^{er} Président de la CLE et du SMBV (1993-2005)



Vous êtes, en 1993, à l'origine du lancement du SAGE de la Vouge ; pourquoi ce choix ?

Depuis 1960, mes responsabilités multiples m'ont fait comprendre les tensions autour de la problématique de l'eau. A la suite de l'adoption de la 1^{ère} loi sur l'eau de 1992, à mon initiative et à celle des services de l'Etat, les 18 collectivités du bassin se sont réunies au sein du SMBV, fort du constat que notre territoire cumulait quasiment tous les problèmes du bassin RM&C. Cette création avait un triple objectif : évaluer précisément l'état du bassin, engager des discussions entre personnes n'ayant pas l'habitude de travailler ensemble auparavant et entamer une démarche SAGE afin de se pourvoir de notre « propre feuille de route ».

Quels ont été les moments forts de « l'aventure » ? Qu'en reprenez vous ?

Deux choses sont les marqueurs ADN de notre démarche : l'implication sans faille des élus et des techniciens du bassin qui s'est traduit par leur participation indéfectible aux réunions préparatoires du SAGE et l'acceptation que certaines de leurs idées initiales n'étaient plus d'actualité. Ceci s'est traduit par un avis favorable de 57 des 58 communes du bassin sur le SAGE.

L'eau, quels devoirs ?

Tout d'abord, il nous faut acquérir une connaissance parfaite de sa qualité afin de faire passer le « bon » message auprès de nos concitoyens. Il faut aussi ne pas avoir peur de dire des choses qui parfois mettent à mal des certitudes séculaires. Enfin, il faut marteler le message que quelques secondes suffisent pour polluer mais qu'il sera nécessaire, dans certains cas, de dizaines d'années pour en effacer l'impact. En somme, nous ne travaillons déjà plus pour nous mais bien pour restaurer un environnement de qualité pour les générations futures.

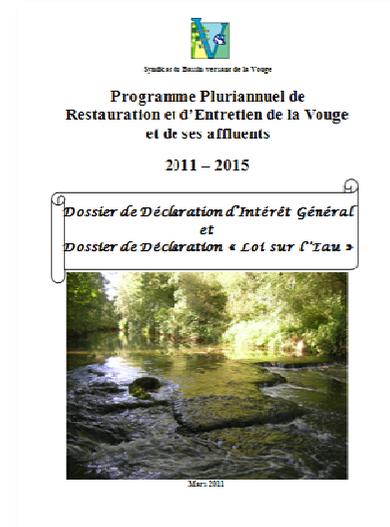
Comité de rédaction et conception : CLE Vouge

Crédit photographique : SBV

Avec l'appui de l'Agence de l'Eau RM&C, du FEDER et du Conseil Régional de Bourgogne

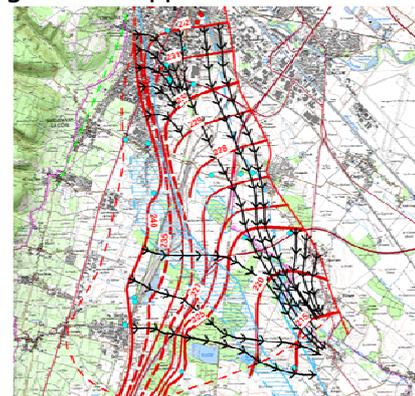
LA VIE DU SBV

Voici 5 ans (confer Inf'eau n°11), le SBV lançait le 1^{er} PPRE. Afin de pérenniser les travaux déjà réalisés, le dossier pilotant les actions, entre 2011 et 2015, sera soumis aux avis des services de l'état puis à une enquête publique, au cours des prochaines semaines.



Dans un contexte qui a fortement évolué au cours des années (réforme de la LEMA, approbation du SDAGE RM, DCE), l'approbation d'une feuille de route de gestion commune et cohérente des cours d'eau du bassin revêt un caractère primordial. Nous vous invitons à vous exprimer sur ce PPRE.

Les conclusions de l'étude des cartes piézométriques de la nappe de Dijon Sud montrent sans ambiguïté, un apport de la côte et de l'Ouche.



Ceci nous invite à renforcer notre coopération avec nos voisins en charge du bassin de l'Ouche.

A NOTER

Les dernières investigations sur les Zones Humides ont débuté ; les conclusions sont attendues pour juillet.

Le SBV a voté l'augmentation de l'indemnisation des piégeurs de ragondins ; elle est désormais de 5 € par queue pour les 15 premières et 10 € pour les suivantes.

Une question, un message, ... Contactez : N. BOILLIN

Tél. : 03-80-51-83-23